

**Au temps de St-Vincent-de-Paul
... et aujourd'hui**

NUMÉROS

ÉDITÉ PAR L' "TIP NIBLE"

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 17. La prière. | 34. Le zèle. |
| 18. La foi. | 36. La Mission I. |
| 19. Dieu. | 38. La formation. |
| 21. L'Évangile. | 48. La justice. |
| 22. La prédication. | 53. Louise de Marillac III. |
| 23. Du catéchisme à la catéchèse. | 54. Louise de Marillac IV. |
| 24. L'enfant. | 55. Louise de Marillac V. |
| 26. Le travail | 56. Louise de Marillac VI. |
| 27. L'argent | 57. Le temps. |
| 28. La paix. | 58. L'humour. |
| 29. La simplicité. | 59. Les premières Filles de la Charité 1. |
| 30. L'humilité. | 60. Les premières Filles de la Charité 2. |
| 31. La charité. | 61. Des hommes apostoliques 1. |
| 33. La mortification. | 62. Des hommes apostoliques 2. |
| | 63. Vincent, homme de prière. |

Les numéros commandés sont envoyés au prix de :

16 F le cahier plus les frais d'envoi.

RÈGLEMENT DEPUIS L'ÉTRANGER

Le service de la Poste prélève

— Pour un virement international, la somme de 15 francs ;

— Pour un chèque, la somme de 40 francs, quelle que soit la somme versée !

Nous vous remercions de bien vouloir en tenir compte lors du règlement de votre abonnement, en toute justice.

ANIMATION VINCENTIENNE

16, Grande rue Saint-Michel

31400 TOULOUSE

C. C. P. Animation Vincentienne, Bordeaux 4.463-09 M

Trois cahiers annuels : France 50 F - Par avion 60 F

L'abonnement se fait à l'année légale (de janvier à décembre).

Les abonnements partent du 1^{er} janvier.

“*Marie s’en alla visiter sa cousine...*” nous connaissons tous ce beau passage de l’Evangile de Luc. Nous entendons, ça et là, des interprétations diverses de cette Visitation de Marie, parfois des interprétations très touchantes, mais qui comportent le risque de nous éloigner du sens évangélique réel. Nous avons aussi accès à des lectures fouillées à la limite du scientifique et c’est heureux pour notre approche du Christ et de son Mystère. Mais il est vrai que la Visitation de Marie revêt un profond sens pastoral de service, sens que Vincent a de suite exploité pour le bien de tous en particulier du plus Pauvre, “membre du Corps du Christ souffrant”.

A la suite de Marie, *porteuse* du Seigneur pour le monde, qui a visité au *loin* sa cousine stérile que Dieu, contre toute attente, a comblée de joie par l’enfant de sa vieillesse, nous sommes appelés à visiter ceux qui sont *loin* et que le monde dans sa cruauté première pourrait qualifier de “stériles” en les écartant *loin* d’un circuit de rapport, mais que Dieu, à sa manière, comble de joie, féconde et remet debout en se faisant *proche*.

Et ceux qui sont *loin* aujourd’hui sont ceux dont l’Eglise semble *éloignée* et qui attendent d’elle, consciemment ou inconsciemment, une Parole d’Amour. Ils sont nombreux, comme un chapelet d’errants, les *lointains* qui peuvent se reconnaître dans ces mots, ceux que la misère *éloigne* un peu plus chaque jour.

A la suite de Marie Servante et Visitatrice, nous devons arpenter les sentiers sinueux de l’existence des hommes et en particulier des plus pauvres, “nos Seigneurs et Maîtres” pour être Eglise avec eux en les rejoignant là où ils sont et en se faisant *proche* de chacun. Etre Eglise avec eux, c’est-à-dire leur permettre de découvrir cette puissance de Vie qu’il y a en eux, dans leurs entrailles, afin qu’ils jubilent d’espérance et se remettent debout. Alors eux-mêmes seront pour nous signe de ce Dieu *proche* qui se fait chair et qui aime en donnant sa Paix et sa Réconciliation.

La Visitation est bien ce qui doit colorer la mission vincentienne. Elle en est une des pierres de fondation. Demandons-nous si nous sommes en contact, ou plus exactement en Visitation, avec au moins une personne *éloignée*. La Visitation constitue donc le moyen de sortir de nos certitudes en nous faisant *pèlerins* des longues routes du monde, si *lointaines* parfois mais pourtant si *proches* et toujours *riches* de rencontres et de joie, surtout si ceux que l’on rencontre et que l’on sert sont les *Pauvres* du Seigneur.

“*Marie partit en hâte...*” [Luc, I, 39...].

Marie et Vincent de Paul

Quand on évoque Monsieur Vincent, il ne vient pas à l'esprit pour qualifier sa démarche spirituelle, de discourir sur sa dévotion mariale et encore moins sur la théologie qui en découle. Vincent est un homme de l'Incarnation. Sa mise en actes de l'Évangile est une longue méditation du Christ incarné, Évangéliste des pauvres.

Néanmoins, il ne faut pas enlever à Saint Vincent son amour pour la Mère du Rédempteur. Vincent a conscience de sa présence discrète et humble tout au long de sa vie. Il ne cesse de l'invoquer et de la citer en exemple. Pour Vincent, Marie a une place privilégiée dans le mystère du Salut. À l'image de ce que l'on peut lire dans les évangiles, elle est celle qui veille, sans mot dire, si ce n'est la louange du Magnificat, sur les enfants que Dieu lui a confiés par amour, comme il lui a confié son Fils unique.

Vincent de Paul nous invite à entrer dans ce mouvement. Il éclairera sans cesse notre "Charisme" particulier pour le mettre encore et toujours au service du plus pauvre, sous le regard de Marie.

Vincent et ses écrits sur Marie

Il ne faut pas espérer trouver chez Vincent une conférence entière sur la Vierge et encore moins un enseignement théologique sur elle. Ce n'était pas là son but. Vincent croyait en Marie, à son humilité fécondatrice, à sa discrétion intercessante, à son amour bienfaiteur, à sa présence bienveillante. Il dira ainsi que Marie a été présente dans toutes les étapes spirituelles qu'il a vécu. Tout au long des quelque 8000 pages de Coste, Marie est celle qui, même si elle n'est mentionnée qu'avec parcimonie en fin de lettre ou de conférence, est donnée en exemple comme servante à ses Filles de la Charité et à ses Frères et Prêtres de la Mission : "*Je suis en l'amour de Notre Seigneur et de sa Sainte Mère, Mademoiselle, votre très humble serviteur*" [I, 38]. Nous voyons également que la présence de Marie traverse les Règles Communes de la Mission [IV, 1; V, I; X, 4] et colore les règlements des diverses Charités essaimées lors des voyages de Vincent.

Cependant, un essai de synthèse est toujours possible si l'on considère les quelque 80 écrits éparpillés ça et là dans les recueils de Coste, sans pour autant tenter de faire dire à Vincent ce qu'il n'a jamais dit.

Qui est Marie pour Vincent ?

Objectivement, nous ne pouvons pas parler de "doctrine" mariale chez lui. Nous ferions dire alors au Saint ce qu'il n'a jamais dit ou écrit. Vincent nous indique seulement ce que Marie est pour lui. Elle est un

guide discret sur le chemin difficile de l'Évangile. Elle nous renvoie sans cesse vers Celui que nous cherchons. Marie a reçu dans sa chair virginale le Fils qu'elle a eu à charge de nourrir et sur lequel elle a veillé sans cesse malgré l'incompréhension et le glaive dans son cœur. *“Elle recueillait dans son cœur les paroles de son Fils; elle s'en remplissait et les méditait après, de sorte qu'elle ne perdait rien de tous ses entretiens. Si la Sainte Vierge... ne laissait pas de recueillir précisément les sacrées paroles de son Fils, que ne devons-nous pas faire pour essayer de conserver en nos cœurs l'onction de cette sainte parole.”* [IX, 404]. Elle est, dès lors, le modèle exemplaire de ceux qui veulent suivre le Christ en se donnant à Lui : elle est Servante, humble Servante et *“l'exemple de la Sainte Vierge vous doit servir.”* [IX, 87]. Exemple et Modèle de la servante : tels sont donc bien les mots définissant le plus exactement Marie, un modèle exemplaire nourri de qualités sur lesquelles notre méditation ne s'épuisera jamais :

- Marie est toute obéissante à Dieu : *“Honorons cependant l'acquiescement de la Sainte Vierge au bon plaisir de Dieu pour la mort de son Fils.”* [VII, 419].
- Marie est la modestie même : *“Elle avait une si grande modestie et pudeur... qu'elle se troubla sans regarder [l'ange].”* [IX, 87].
- Marie est discrète : *“Se tenir retiré comme faisait la Sainte Vierge, ne point faire de visite inutile et de parler peu.”* [IX, 340].
- Marie est sans péché : *“La Sainte Vierge n'a jamais péché.”* [IX, 615].
- Marie est celle qui intercède : *“Prions la Sainte Vierge qu'elle prie son Fils pour nous...”* [X, 105].
- Marie est humble : *“Qu'est-ce qui fit que Dieu regarda la Vierge? Elle le dit elle-même : «c'est mon humilité».”* [X, 537] ou encore Vincent s'adresse-t-il à Marie : *“C'est à cause de votre humilité que Dieu a fait de grandes choses en vous.”* [X, 395].
- Marie est parfaite : *“Il n'y a eu que Jésus-Christ et la Sainte Vierge qui aient été sans imperfections.”* [X, 479].
- Marie est comblée de grâce : *“Quand l'ange alla saluer la Sainte Vierge, il commença par reconnaître qu'elle était remplie des grâces du ciel.”* [XII, 327].
- Marie est vierge : *“Sa mère demeura vierge et fut toujours chaste.”* [XII, 415].
- Marie est immaculée : *“(Dieu) n'en trouva pas une digne de ce grand ouvrage que la très pure et très immaculée Vierge Marie.”* [XIII, 35].
- Marie est persévérante : *“Elle persévéra parmi toutes les difficultés qui se présentèrent pendant la vie et jusques à la mort de Notre-Seigneur.”* [XIII, 794].

Toutes ses qualités et vertus permettent de comprendre la Mission de Marie et peuvent ainsi se résumer en une seule :

- Marie est **La Servante du Seigneur** : “*Eh bien ! c’est donc Dieu qui le dit : « Je suis la servante du Seigneur ; qu’il me soit fait selon votre parole ! » C’est ce que veut dire : ecce ancilla. Et puis on dit : [...] Le verbe a été fait chair, et il habite avec nous. »* [X, 570] ou encore, “*(Le Fils) la fit dire la servante du Seigneur lorsqu’elle était choisie pour sa mère.*” [X, 536].

On est donc bien loin d’une définition “dogmatique” du mystère marial. Vincent fait confiance à ce mouvement populaire qui s’accroche à la prière à Marie, sans en oublier le sens le plus important à ses yeux : Marie, servante de Dieu, Sainte Vierge, est celle qui nous amène vers le Fils unique et c’est en ce sens qu’elle peut recevoir notre prière.

Vincent et ses écrits sur Marie

“*Je vous conseille encore de vous confier fort en Notre-Seigneur et en l’assistance de l’Immaculée Vierge sa mère.*” [IV, 593].

Marie, la Servante de Dieu, est donnée ici comme “assistante” de l’œuvre du Fils. Elle est liée au salut qu’il offre. Elle n’est pas la source de cette grâce divine d’où “procède toute miséricorde” [X, 623] mais en quelque sorte le ruisseau par où se répand cet “amour inventif jusqu’à l’infini” [XI, 146]. Marie communie étroitement à cette source de Vie pour intercéder éternellement en notre faveur en s’humiliant “pour nous devant son Fils” [XIII, 714] et ce désir d’humilité de la Vierge est un esprit de soumission rempli de grâce divine [X, 520].

Sa propre prière mariale.

Vincent est persuadé de la présence de Marie à ses côtés. Dans sa prière, il écrit : “*Dieu opéra toujours en moi une croyance de délivrance par les assidues prières que je lui faisais et à la Sainte Vierge, par la seule intercession de laquelle je crois fermement avoir été délivré.*” [I, 7]. Nous sommes là en 1608 au moment où Vincent se laisse vraiment buriner par l’Esprit du Christ pour être l’instrument de son amour se répandant dans ses fondations. C’est aussi la première lettre (envoyée à Monsieur de Comet) que nous connaissons de Vincent mentionnant Marie.

En ce qui concerne sa “jeunesse mariale”, d’après Abelly, nous ne savons rien de bien cohérent sur la dévotion de son enfance, sinon qu’il célébra sa première messe dans un sanctuaire caché de Notre-Dame.

Les conseils de Vincent pour une vraie dévotion mariale.

Rappelons-nous en premier lieu la Bulle d’approbation de la Congrégation de la Mission (12 janvier 1633) : “*Les Membres de la Congrégation de la Mission devront honorer spécialement l’Auguste Trinité, le Mystère de l’Incarnation et vénérer la Bienheureuse Vierge Marie.*” (Bulle *Salvatoris Nostri* d’Urbain VIII). [XIII, 260].

Saint Vincent et Marie servante

1. MARIE ET LE DESSEIN DE DIEU

Dieu, de toute éternité, a le dessein de hisser l'humanité jusqu'à lui. Il choisit de le faire par amour et pour cela de donner le meilleur de lui-même à l'homme pécheur. Venir dans le monde lui impose l'Incarnation.

Une femme doit donner chair à son Fils. Il sollicite MARIE, la femme immaculée. Celle-ci, pour Saint Vincent n'a qu'un désir : servir. Elle devient *servante*, toujours préoccupée par tout son être d'entrer dans le dessein de Dieu.

“ Il fallait que son Fils prît chair humaine par une femme ”

“(Dieu) prévint donc que, comme il fallait que son Fils prît chair humaine par une femme, qu'il était convenable qu'il la prît par une femme digne de le recevoir, femme qui fût illustrée de grâces, vide de péchés, remplie de piété et éloignée de toutes mauvaises affections. Il se ramena donc déjà pour lors devant les yeux toutes les femmes qui devaient être *et n'en trouva pas une digne de ce grand ouvrage que la très pure et très immaculée Vierge Marie*. C'est pourquoi il se proposa donc de toute éternité de lui disposer ce logis, de l'orner des plus rares et dignes biens que pas une créature, afin que ce fût un temple digne de la divinité, un palais digne de son Fils. Si la prévoyance éternelle a jeté la vue si loin pour découvrir ce réceptacle de son Fils et, l'ayant découvert, l'a orné de toutes les grâces qui pouvaient embellir la créature, comme il le fit lui-même déclarer par l'ange qu'il lui envoya pour ambassadeur, à combien plus forte raison devons-nous prévoir le jour et la disposition requise à le recevoir ! Combien, d'ailleurs, devons-nous soigneusement orner notre âme des vertus requises à ce grand mystère et que la dévotion nous peut acquérir ! *Le Saint-Esprit ne voulut pas que cette action se passât sans y contribuer du sien et voulut choisir le plus pur du sang de la Vierge pour la conception de ce corps.*” [XIII, 35].

“ Le mystère ineffable de l’Incarnation ”

“ Aux grands, aux princes et aux rois ; c’est à ceux-là que vous rendez vos hommages. C’est si véritable que Dieu a observé le même ordre dans l’Incarnation. Quand l’ange alla saluer la Sainte Vierge, il commença par reconnaître qu’elle était remplie des grâces du ciel : *Ave, gratia plena* ; Madame, vous êtes pleine et comblée des faveurs de Dieu ; *Ave, gratia plena*. Il la reconnaît donc et la loue pleine de grâces. Et ensuite que lui fit-il ? *Ce beau présent de la seconde personne de la Sainte Trinité ; le Saint-Esprit, ramassant le plus pur sang de la Sainte Vierge, en forma un corps, puis Dieu créa une âme pour informer ce corps, et aussitôt le Verbe s’unit à cette âme et ce corps par une admirable union, et ainsi le Saint-Esprit opéra le mystère ineffable de l’Incarnation. La louange précéda le sacrifice.* ” [XII, 327].

“ Le dessein de Dieu ”

“ La Providence a permis que le premier mot de vos règles soit ainsi : « La Compagnie des Filles de la Charité est établie pour aimer Dieu, le servir et honorer Notre-Seigneur, leur patron, et la Sainte Vierge. » Et comment l’honorez-vous ? Votre règle l’ajoute, en continuant de vous faire connaître le dessein de Dieu en votre établissement : « Pour servir les pauvres malades corporellement, leur administrant tout ce qui leur est nécessaire ; et spirituellement, procurant qu’ils vivent et meurent en bon état. » Voyez-vous, mes filles, faites tout le bien que vous voulez, si vous ne le faites pas bien, il ne vous profitera de rien, Saint Paul l’a enseigné. Donnez-vous vos biens aux pauvres, si vous n’avez pas la charité, vous ne faites rien ; non, donneriez-vous même vos vies. Ô mes chères sœurs, il faut imiter le Fils de Dieu, qui ne faisait rien que par le motif de l’amour qu’il avait pour Dieu son Père. Ainsi votre dessein, en venant à la Charité, doit être d’y venir purement pour l’amour et le plaisir de Dieu, et, tant que vous y êtes, toutes vos actions doivent tendre à ce même amour.

Le premier et le plus assuré moyen pour acquérir cet amour, c’est de le demander à Dieu, avec grand désir de l’obtenir. A quoi vous servirait-il de porter un bouillon, un remède aux pauvres, si le motif de cette action n’était cet amour ? *C’était celui de toutes les actions de la Sainte Vierge, des... femmes qui servaient les pauvres sous la conduite de notre sainte et des apôtres, comme Sainte Madeleine, Sainte Marthe, Sainte Marie, Salomé, Suzanne et Sainte Jeanne de Cusa, femme du procureur d’Hérode, auxquelles vous êtes si heureuse de succéder.* ” [IX, 20].

2. MARIE, MODÈLE DE LA SERVANTE

En étant servante au projet de Dieu, Marie devient le modèle de tout vincentien : missionnaire, fille de la charité, laïc. Elle nous indique la voie de la disponibilité aux besoins des autres.

“ En toute douceur, en amour, en charité ”

“ Mes filles, ce n’est pas une petite affaire que de faire la visite, et il se trouve fort peu d’esprits qui soient capables d’y procéder de manière à la rendre utile...

Il la fait faire en la vue de Dieu seul et *comme la Sainte Vierge la fit en allant visiter Sainte Elisabeth, c’est-à-dire en toute douceur, en amour, en charité*. Elle ne reprit personne, mais, par son exemple, instruisit Sainte Elisabeth et toute sa famille de leurs devoirs. Ne reprenez jamais. ” [IX, 258].

“ Pensez à la Sainte Vierge ”

“ Pour faire que votre voyage, ou ce que vous allez faire, soit agréable à Dieu, vous devez vous proposer d’adorer Notre-Seigneur dans les personnes avec lesquelles vous avez à traiter. Si c’est avec les hommes que vous avez à traiter, vous devez vous représenter que c’est à Notre-Seigneur que vous parlez; si c’est avec les femmes, *pensez à la Sainte Vierge*. ” [X, 628-629].

“ Pour pourvoir aux nécessités ”

“ L’association de la Charité a été instituée pour honorer Notre-Seigneur Jésus, patron d’icelle, et sa sainte Mère, *pour pourvoir aux nécessités des pauvres et impotents, les faire catéchiser, fréquenter les sacrements, nourrir et faire médicamment les pauvres malades...* ” [XIII, 446].

“ Que nous nous entr’aimions les uns les autres ”

“ Les hommes seront reçus en l’association de la Charité établie, de l’autorité de Monseigneur le Révérendissime évêque d’Amiens, au village de Folleville, Paillart et Sérévillers, afin d’assister les pauvres valides de l’un et l’autre sexe demeurant ès dits lieux, et d’avoir motif de pratiquer et de faire pratiquer aux pauvres les exercices de piété ci-dessous contenus, lesquels ladite association a accoutumé de pratiquer pour honorer Notre-Seigneur Jésus, patron d’icelle, et sa sainte Mère, et *accomplir le grand désir qu’ils ont, que nous nous entr’aimions les uns les autres comme ils nous ont aimés.* ” [XIII, 484].

“ Pour honorer la grande charité de Notre-Seigneur ”

“ J’ai bien vu des règles, mais je ne cache point en avoir jamais vu qui honorent Dieu plus que les vôtres ; non, je n’ai jamais vu une Compagnie qui rende plus d’honneur à Dieu que la vôtre. Elle est instituée pour honorer la grande charité de Notre-Seigneur. Quel bonheur, mes chères sœurs ! Voilà une noble fin. Quoi ! être établies pour honorer la grande charité de Jésus-Christ, l’avoir pour modèle et exemple, *avec la Sainte Vierge*, en tout ce que vous faites, ô mon Dieu, quel bonheur ! Que bienheureuses sont les mères qui ont porté des enfants pour faire un tel exercice, qui doit être *la continuation de ce que Notre-Seigneur et sa très sainte Mère ont fait sur la terre !* ” [X, 113].

“ Pour servir les pauvres malades ”

“ La Providence a permis que le premier mot de vos règles soit ainsi : « La Compagnie des Filles de la Charité est établie pour aimer Dieu, le servir et honorer Notre-Seigneur, leur patron, et *la Sainte Vierge.* » Et comment l’honorerez-vous ? Votre règle l’ajoute, en continuant de vous faire connaître le dessein de Dieu en votre établissement : « *Pour servir les pauvres malades corporellement, leur administrant tout ce qui leur est nécessaire ; et spirituellement, procurant qu’ils vivent et meurent en bon état.* » ” [IX, 20].

3. EN PRIÈRE AVEC MARIE

Saint Vincent nous invite à prier Marie. Il en fait un point de Règle. Mais il donne aussi l'exemple d'une prière simple, filiale et toujours apostolique. Marie servante du Seigneur doit guider le service de ses enfants.

“ La Mère de Miséricorde ”

“ Je prie Notre-Seigneur qu'il vous bénisse et vous remplisse de son esprit, afin que désormais vous viviez de ce même esprit, humbles comme lui et obéissantes. Ainsi, mes chères sœurs, vous vivrez de sa vie. Ô Sauveur je vous demande cela, qu'elles ne vivent plus que de votre vie par l'imitation de vos vertus. Mes filles, pour obtenir cette grâce recourons à la Mère de miséricorde, la Sainte Vierge votre grande patronne. Dites-lui : « Puisque c'est sous l'étendard de votre protection que la Compagnie de la Charité est établie, si autrefois nous vous avons appelée notre Mère, nous vous supplions maintenant d'agréer l'offrande que nous vous faisons de cette Compagnie en général et de chacune en particulier. Et parce que vous nous permettez de vous appeler notre Mère et que vous êtes la Mère de miséricorde, du canal de laquelle procède toute miséricorde, qui avez obtenu de Dieu, comme il est à croire, l'établissement de cette Compagnie, ayez agréable de la prendre sous votre protection. » Mes sœurs, mettons-nous sous sa conduite, promettons de nous donner à son Fils et à elle sans réserve, afin qu'elle soit la guide de la Compagnie en général et de chacune en particulier. ” [X, 623].

“ La soumission de la Sainte Vierge ”

“ Sauveur de mon âme, accordez à nos sœurs cette grâce par la soumission que vous avez eue aux ordres de votre Père et par la soumission que vous avez donnée à nos sœurs ; accordez cela par l'amour de *la soumission de la Sainte Vierge* ; accordez cette grâce que nous ne tenions à rien, par cette conformité que vous avez toujours eue à la volonté de Dieu le Père. ” [X, 520].

“ Priez donc votre Fils ”

“ Sainte Vierge, qui dites à tout le monde dans votre cantique que c'est l'humilité qui est cause de votre bonheur, obtenez pour ces filles qu'elles soient comme Dieu le demande ; ornez-les de vos vertus. Vous

êtes mère et vierge tout ensemble. Elles sont vierges aussi. Priez donc votre Fils, par les entrailles de votre ventre, où il a logé neuf mois, qu'il nous donne cette grâce." [X 538].

"Et pour ce que la... bulle d'érection de la Congrégation de la Mission nous recommande de plus en termes exprès, d'honorer semblablement d'un culte particulier la bienheureuse Vierge Marie, et que nous sommes d'ailleurs et à divers titres obligés à cela, nous tâcherons tous et un chacun de nous acquitter parfaitement, Dieu aidant, de ce devoir; premièrement : en rendant tous les jours, et avec une dévotion particulière, quelque service à cette très Digne Mère de Dieu et la nôtre; 2° en imitant, autant que nous le pourrons, ses vertus, particulièrement son humilité et sa chasteté; 3° en exhortant ardemment les autres, toutes les fois que nous en aurons la commodité et le pouvoir, à ce qu'ils lui rendent toujours un grand honneur, et le service qu'Elle mérite." [*Règles Communes de la Congrégation de la Mission*, Chap. X, §4].

"... Après grâces on dira l'Angélus, et si on ne le sait, trois Ave Maria." (art. 5).

"A huit heures elles se rendront au lieu destiné pour faire en commun l'exercice du soir en la manière accoutumée; savoir : lire le martyrologe, là où l'on le pourra, et ensuite les points de la méditation du lendemain, faire l'examen général, et puis réciter **les litanies de la Vierge**, le Pater, Ave, et credo, et d'autres prières ordinaires, après lesquelles on relira du moins le commencement de chaque point de la même méditation, et puis elles se disposeront à se coucher." (art. 11).

"Outre ce que dessus on dira son **chapelet**, et ce à diverses reprises, comme une dizaine après l'oraison du matin, deux étant à l'église attendant que la messe commence, ou si elle est commencée jusques à l'évangile, une après l'angélus du midi et une autre après celui du soir." (art. 16).

[*Règles communes des Filles de la Charité : texte le plus ancien, probablement contemporain de Saint Vincent et Sainte Louise. Extrait des archives des Filles de la Charité, Ms R 57*].

Nous savons aussi par Mathurine Guérin dans son coutumier de 1667, que “ le 8^e jour, à la fin de la Conférence, avant la bénédiction du Directeur, la Supérieure ou autre nommée, fait la lecture, tout haut, de l'acte d'offrande à la Sainte Vierge, et toutes les Sœurs à genoux, disent tout bas, après elle, les mêmes paroles, avec affection...” En voici le texte qui remonte certainement à Saint Vincent :

“ Nous très indignes Sœurs de la Compagnie des Filles de la Charité, constituées et établies en la présence de Dieu et de toute la Cour Céleste, reconnaissant d'une part les grands besoins que nous avons des grâces de Dieu, tant pour nous corriger de nos défauts, et acquérir les vertus de notre état que pour nous bien acquitter de nos emplois ; et de l'autre, nous ressouvenant, ô très Sainte et très glorieuse Vierge Marie, de votre grande puissance auprès de Notre-Seigneur votre Fils, et de votre incomparable bonté envers les pauvres chrétiens ; pour obtenir ces grâces nous avons recours à vous, comme à la mère de miséricorde, dans la confiance que, par votre moyen, nous serons aidées et secourues ; c'est pour cela, très miséricordieuse Vierge, que prosternées de corps et d'esprit aux pieds de votre Majesté, nous vous supplions très humblement d'agréer l'oblation irrévocable de nos âmes et de nos personnes, que nous dédions et consacrons, en cette fête, à votre service et à votre amour pour tout le cours de notre vie, et pour toute l'éternité ; nous proposant, moyennant l'assistance du Saint-Esprit, de vous porter à jamais un singulier respect, et une vénération toute particulière, et de convier les autres à vous honorer, servir, imiter et invoquer, pour trouver grâce devant Dieu. Nous prenons encore la confiance de vous demander, ô très Sainte Mère de Dieu ! qu'il vous plaise de nous recevoir toutes en général, et chacune en particulier sous votre sainte protection, vous prenant pour votre Dame et Maîtresse, pour notre Patronne et avocate ; vous suppliant de nous obtenir pardon de toutes les fautes que nous avons commises contre sa divine Majesté et de nos négligences en votre service ; comme aussi de nous impétrer, de son infinie bonté, que la petite Compagnie des filles de la charité, et qui nous sommes les membres, vous tienne toujours pour sa vraie et unique mère, en ressente votre singulière assistance pour la pratique des vertus de Charité, Simplicité, Patience et autres plus propres à notre Institut, mais particulièrement la Chasteté, nous préservant dans les grands périls où nous sommes exposés ; obtenez-nous, s'il vous plaît, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les grâces qui nous sont nécessaires pour continuer fidèlement nos emplois au service des Pauvres malades, et autres auxquels nous sommes appliqués :

ayez la bonté de lui demander pour nous, une grande union entre nous, la fidélité à l'observance de nos Règles, et enfin la persévérance en notre Vocation, afin qu'ayant fidèlement servi et imité votre très cher Fils, nous le puissions louer avec vous là-haut dans le Ciel, durant toute l'Eternité. AMEN. ”

[Archives des Filles de la Charité].

Enfin, au passage, remarquons combien Sainte Louise elle-même avait besoin de l'accompagnement maternel de Marie pour la Compagnie des Filles de la Charité :

“ Sous la protection de la Sainte Vierge ”

“ *Mon très honoré Père,*

Je n'ai osé témoigner à votre charité, au nom de toute la compagnie de nos sœurs, que nous nous estimions bien heureuses que vous nous missiez (sic !) demain au saint autel sous la protection de la Sainte Vierge, ni supplier votre charité de nous obtenir la grâce que nous puissions à toujours la reconnaître pour notre unique Mère, puisque son Fils n'avait pas permis jusques à présent que pas une n'usurpât ce nom en acte public. Je vous demande cette approbation pour l'amour de Dieu et la grâce de faire pour nous ce qu'il faudrait que nous fissions et ferons, si votre charité l'agrée et nous l'enseigne. ”

[De Sainte Louise de Marillac à Saint Vincent, VII, 393. 8 décembre 1658. La fête, cette année-là, est renvoyée au 9 car le 8 est un dimanche de l'Avent].

Vincent aimait rappeler à ses disciples la nécessité de prier Marie : *“Prions la Sainte Vierge, qui, mieux que nul autre, a pénétré les substances des maximes évangéliques et en a montré les pratiques.”* [XII, 129] ou encore précise-t-il : *“Mes Filles, je vous exhorte d’avoir toujours une grande dévotion à la Vierge.”* [IX, 221].

Il aimait également rappeler l’intimité qui liait Marie et son Fils : *“Notre-Seigneur a toujours demeuré avec Saint Joseph et la Sainte Vierge.”* [XII, 216] et de plus *“il a obéi à Dieu son Père... il a obéi à sa Mère.”* [XII, 426] tout en constatant de *“la Sainte Vierge qu’elle recueillait dans son cœur les paroles de son Fils... elle ne perdait rien de tous ses entretiens”* [IX, 404].

Marie est celle qui se met au service du Fils pour qu’il assure pleinement sa Mission et *“pour être vraie Fille de la Charité, il faut faire ce que le Fils de Dieu a fait sur terre... Après avoir soumis sa volonté en obéissant à la Sainte Vierge et à Saint Joseph, il a continuellement travaillé pour le prochain, visitant et guérissant les malades, instruisant les ignorants pour leur salut.”* [IX, 15]. Alors, pour faire la volonté de Dieu, *“mes Filles... recourons à la Mère de Miséricorde, la Sainte Vierge, votre grande patronne.”* [X, 623].

En fait, Vincent de Paul *“n’offre pas d’autre modèle que cette Vierge de religion, de paix, de dévouement silencieux.”* [A. Dodin in *“En prière avec Monsieur Vincent”*, p. 210], car la Sainte Vierge, humble servante des pauvres, est celle *“qui parle pour ceux qui n’ont point de langue et ne peuvent parler.”* [X, 105]. La dévotion proposée par Saint Vincent de Paul n’est donc pas *“une pièce accessoire et surajoutée au culte de la Sainte Trinité et du Verbe Incarné... Elle fait partie de sa religion la plus intime.”* [Dodin, *op. cit.*, p. 213].

Comment prier Marie ?

Outre les moyens traditionnels comme la prière spontanée de demande, d’action de grâce, personnelle et communautaire, outre l’oraison et la répétition d’oraison, outre encore le jeûne instauré la veille des fêtes de Notre-Seigneur et de Notre-Dame [X, 630], Vincent donne trois chemins possibles pour prier Marie : l’Angélus, le Chapelet et les Litanies.

L’Angélus.

L’Angélus se dit à la fin de l’oraison des sœurs. On commence par le signe de la croix et on dit : *“Angelus Domini nuntiavit Mariae, et concepit de Spiritu Sancto.”*

“C’est une prière qui se fait pour remercier Dieu de ce qu’il est venu au monde s’incarner pour nous sauver.” [X, 570], aime-t-il à dire à ses Filles. La prière de l’Angélus rappelait à chacun l’enracinement de la mission dans l’Incarnation et l’Amour de Dieu pour tous, car *“il s’est*

penché sur son humble servante. ” [Luc, 1, 48]. Le thème de la disponibilité est celui qui qualifie le mieux cette prière. L’Ange se rend disponible à Dieu et à Marie qui dit son *fiat* du don total. Cette prière simple est la prière de l’action de grâce et “*il est bon de renouveler la manière de temps en temps.* ” [X, 570], car l’action de grâce est constante quand on fait la volonté de Dieu comme Marie.

Le Chapelet.

Le Chapelet doit être prié aussi bien par les Confrères que par les Filles de la Charité en prenant exemple sur François de Sales. Vincent disait en effet de lui : “*Notre bienheureux père disait que s’il n’avait eu obligation à son office, il n’aurait dit d’autre prière que le chapelet... Il l’a dit trente ans durant, sans y manquer pour obtenir de Dieu la pureté par celle qu’il a donné à sa Sainte Mère et aussi pour bien mourir.* ” [IX, 220].

Le Chapelet est pour Vincent, une prière manifestant là encore tout le mystère de l’Incarnation au monde. C’est la prière du Pauvre car elle met le priant en forte dépendance avec Dieu, en étroite relation d’amour avec lui, par l’intercession de Marie. C’est encore, pour Saint Vincent, une prière très importante car elle peut suppléer à l’oraison en cas de difficulté [IX, 220] et quand on sait l’attachement qu’il éprouvait pour l’oraison, on imagine aisément ce que représentait pour lui cette humble prière du Chapelet.

Le Chapelet — que Missionnaires et Filles de la Charité devaient porter à la ceinture et sur lequel, il ne fallait pas hésiter à poser la main “*au commencement de quelque action ou de quelque entretien.* ” [IX, 37] — pouvait servir de bréviaire pour les Filles de la Charité [X, 622] avec l’oraison du *Pater Noster* et la méditation de l’*Ave Maria* directement inspiré par l’Esprit Saint [X, 620].

Cette prière est, pour Vincent, le moyen privilégié et à la portée de tous pour méditer les mystères de la vie de Notre-Seigneur et de la Vierge Marie.

Les Litanies.

Peu d’éléments nous sont parvenus sur cette troisième façon de prier la Vierge. Néanmoins, chanter les litanies de Marie, parfois associées à celle de Jésus, permettait d’ouvrir la journée ou parfois l’assemblée de la Charité, à Chatillon par exemple, “*L’ordre que l’on tiendra aux dites assemblées sera d’y chanter avant toute œuvre les litanies de Notre-Seigneur, ou celles de la Vierge Marie et dire ensuite les prières qui suivent.* ” [XIII, 430].

Les mystères de Marie servante

L’Immaculée Conception.

Dieu “*n’en trouva pas une digne de ce grand ouvrage que la très pure et immaculée Vierge Marie.* ” [XIII, 35]. Vincent invite ses Filles et

ses Confrères à se plonger corps et âme dans cet amour infini que Dieu offrit à Marie en la préparant pour qu'elle devienne mère de son Fils et servante du Royaume.

A l'image de Marie, chacun devait se laisser émonder pour laisser pénétrer le don du Fils et avoir ainsi une profonde estime de Dieu, et *“cette estime doit nous faire anéantir en sa présence.”* [XII, 110]. Dans son Immaculée Conception, Marie ne cesse jamais de rendre grâce à Dieu pour le don mystérieux qu'il lui a fait. Elle nous montre ainsi le chemin de la joie dans le service évangélique des plus pauvres.

L'Annonciation.

C'est le mystère des pauvres par définition. Marie représente cette foule des pauvres qui mettent leur espoir en Dieu et auxquels Dieu répond par amour. Vincent nous rappelle que *“c'est en ces pauvres gens que se conserve la vraie religion, une foi vive, ils croient simplement sans éplucher.”* [XI, 201]. C'est dans ce mystère que l'humilité de Marie se révèle magnifiquement. C'est une humilité annonciatrice qui permet à l'œuvre de Dieu de venir s'incarner ; alors *“n'endurcissez pas votre cœur, accourez à la Sainte Vierge, la priant qu'elle vous obtienne de son Fils, la grâce de participer à son humilité qui la fit dire la servante du Seigneur.”* [X, 536].

La Visitation.

Ce mystère si bien médité par François de Sales trouvera sa pleine réalisation avec Saint Vincent. En effet, c'est poussé par la réalisation des Visitandines de Monseigneur de Genève que Vincent fondera “Les Visitandines des Pauvres”, ordre non religieux qui pouvait donc aisément rendre Visite aux pauvres gens des champs, visiter comme Marie a visité sa cousine. La Visitation ainsi réalisée, est la continuité de celle de Marie. Il s'agit de porter le Christ, tout en allant à sa rencontre, en se laissant interpeller par le plus pauvre qui porte en lui la Sainte image divine. Vincent se sert souvent de ce Mystère pour expliquer aux Filles de la Charité la nécessité de la Visitation à domicile. Il leur dit également que cette Visitation doit se faire avec un cœur rempli de Dieu, *“il la faut faire en la vue de Dieu seul, et comme la Sainte Vierge la fit en allant visiter Sainte Elisabeth, c'est-à-dire tout en douceur, en amour et en charité.”* [IX, 258].

Saint Vincent nous a livré ici sa “petite méthode” pour prier Marie. Elle est toujours et à jamais l'Humble Servante de Dieu et celle qui nous met sur ce chemin difficile du service évangélique du plus pauvre. A sa façon, Marie mène chacun de nous vers le Christ, car c'est en lui seul que nous trouvons le Pauvre et que nous pouvons l'aimer d'un Amour gratuit. Ainsi, aujourd'hui, comme hier *“il faut que nous travaillions à faire régner Dieu souverainement en nous, et puis dans les autres.”* [II, 97].

Questions pour l'échange

1. Saint Vincent a puisé les sources de sa spiritualité mariale dans l'Évangile et la Tradition, évitant toutes les outrances de langage de son temps et les formes dévoyées de la dévotion.

**Aujourd'hui, où puisons-nous notre dévotion mariale ?
Comment nourrit-elle notre vie spirituelle ?**

2. *“ A quoi nous servirait-il de porter un bouillon, un remède aux pauvres, si le motif de cette action n'était l'amour de Dieu. C'était celui de toutes les actions de la sainte Vierge, des femmes qui servaient les pauvres sous la conduite de notre sainte et des apôtres... auxquelles vous êtes si heureuses de succéder. ”* [IX, 20].

**Comment la spiritualité mariale nous engage-t-elle
dans nos services de Mission et de Charité ?**

3. Saint Vincent nous recommandait de prier la Vierge avec les moyens de la piété populaire : *Angélus, Chapelet, Litanies, Pèlerinages...*

**Quelle est aujourd'hui notre façon de prier pour
arriver à une prière avec et comme les pauvres, en
leur nom ?**

Bibliographie

- A. Dodin, “ En prière avec Monsieur Vincent ”, D.D.B., 1982, pp. 203-219.
- A. Dodin, “ Initiation à Saint Vincent de Paul ”, Cerf, 1993, pp. 271-302.
- Michaud, “ Marie des Evangiles ”, Cahier Evangile, n° 77, Cerf, 1991.
- Jean-Paul II, “ La Mère du Rédempteur ”, Cerf, 1987.
- Gonthier, “ Saint Vincent de Paul et la Mère du Rédempteur ”, in B.L.F., Paris, 1988.
- J. Bur, “ Pour comprendre la Vierge Marie ”, Cerf, 1992.
- Pie Regamey, “ Les plus beaux textes sur la Vierge Marie ”, La Colombe, 1946, “ Le XVII^e siècle ”, pp. 223-280.
- “ Fêtes et Saisons ”, n° 490, “ Marie ”, 1994.
- “ Messages et messagers ”, “ Marie ”.
- P. de Bérulle, “ Vie de Jésus ”, Coll. “ Foi Vivante ”, n° 325, Cerf, 1989.
- L. Boff, “ Je vous salue Marie ”, 1986.
- M. Luther, “ Le Magnificat ”, Nouvelle Cité, Paris, 1983.
- R. Coste, “ Le Magnificat ou la Révolution de Dieu ”, Nouvelle Cité, Paris, 1987.

**‘ La Mère de Dieu
étant invoquée
et prise pour patronne
aux choses d’importance
il ne se peut que tout n’aille à bien
et ne redonde
à la gloire du bon Jésus
son Fils.’**

[XIV, 126].